



Gestion des risques sanitaires liés à l'augmentation des populations de sangliers

L'intérêt général est aujourd'hui grandissant vis-à-vis de l'état sanitaire de la faune sauvage et notamment des maladies qui peuvent se situer à l'interface faune sauvage/élevages. Si ce phénomène sanitaire n'est pas nouveau, la prise de conscience des risques associés l'est. Nos autorités prennent conscience qu'il faut collectivement intégrer ce facteur dans les schémas de prévention et de gestion des risques sanitaires. L'influenza aviaire en est une parfaite illustration.

Considérer ce facteur comme un risque naturel et le prendre en charge localement et collectivement comme tout autre risque naturel : telle est la démarche à laquelle la FNC a souhaité réfléchir à travers un groupe de travail, dans un esprit de prospective vis-à-vis d'une problématique émergente.

Pour illustrer cette réflexion, le choix s'est porté sur les populations de sangliers, figure emblématique de la chasse en France, dont l'expansion démographique est croissante depuis une vingtaine d'années.

La présentation fait le point sur cette problématique et sur la méthode de travail adoptée. Techniquement, celle-ci consiste à recueillir les données permettant de juxtaposer, à l'échelle de communes ou de territoires, les connaissances en matière de population de sangliers, de localisation d'élevages à risque (principalement les élevages plein air), ainsi que les données sanitaires relatives à la faune sauvage.

Administrativement, le groupe de travail s'est intéressé à la mise en place d'un Plan de Prévention des Risques Naturels, procédure d'ores et déjà employée pour d'autres risques à l'échelle des communes. Le premier constat est que dans l'état actuel de la réglementation française, les Plans de Prévention des Risques ne peuvent pas prendre en charge les risques naturels liés à la faune sauvage. Nonobstant ce constat, rien ne nous empêche d'imaginer à terme de nous inspirer de la méthodologie, pour intégrer les risques liés à la faune sauvage dans les démarches de gestion départementales.

C'est pourquoi une méthodologie spécifique de gestion a été élaborée et testée, en tant qu'outil expérimental à l'intention des Fédérations de Chasseurs. Elle s'appuie notamment sur les logiciels d'information géographique. Deux exemples cartographiques illustrent notre travail. Un premier exemple présente une démarche cartographique du risque sanitaire concernant la Brucellose des suidés, au niveau national et un second exemple propose une démarche similaire au niveau d'un département.

CONCLUSION

Dans un souci de neutralité, les exemples qui vous ont été présentés sont restés volontairement à une échelle nationale ou départementale. Mais l'outil permet bien entendu de travailler beaucoup plus finement, à l'échelle d'une commune ou d'un territoire. C'est à ce niveau de détail que la démarche prend tout son intérêt : d'une part, elle permet d'identifier très précisément des zones potentiellement à risque ; d'autre part, elle met en évidence toutes les zones qui ne le sont pas et qui représentent la majorité des surfaces de nos territoires.

Le premier bénéfice de cette méthode est démonstratif et pédagogique : elle illustre visuellement la situation et permet de faire la part entre les "points chauds" et le reste des territoires.

Le deuxième bénéfice est en terme de prévention et de gestion des risques : un risque mal connu ou peu identifié impose souvent l'application du principe de précaution de façon large et indifférenciée, à des zones géographiques gigantesques. Cela engendre surcoûts, mécontentements et sentiments d'injustice. Mieux définir et localiser les risques potentiels, permet d'adapter les mesures de précaution

plus précisément aux zones concernées. On gagne alors en justesse des mesures, et donc en efficacité.

Cette démarche, fondée sur la juxtaposition de cartes SIG, nécessite un recueil important de données, que les Fédérations de chasseurs ne possèdent pas toutes d'emblée.

L'importance du travail préalable ne doit pas être sous-estimée et elle suppose une adhésion collective à l'étude au niveau départemental.

Maintenant que l'outil expérimental est défini et testé, il nous faut passer à une phase d'appropriation et de développement, tant par les Fédérations de chasseurs que par tous les autres acteurs sur les territoires. La démarche de la FNC s'est voulue prospective : elle vise à fournir à terme de nouveaux outils de gestion aux acteurs départementaux. Mais elle montre également qu'on ne gère pas un risque naturel autrement que collectivement, chaque acteur ayant sa part de mesures de précaution à mettre en oeuvre.

Florian Chopard-Lallier - Chargé de Mission à la Fédération Régionale des Chasseurs du Languedoc-Roussillon



Impact de la baisse du nombre de chasseurs et perspectives

5 fois plus de sangliers en 20 ans, contre 30% de chasseurs en moins sur la même période.

La décroissance du nombre de chasseurs est significative même si elle a été partiellement compensée par une mutation des chasseurs du petit gibier vers le grand gibier.

La diminution des chasseurs se traduit par une déprise cynégétique qui touche en premier lieu les secteurs les moins giboyeux ou les plus difficiles à chasser.

Cette baisse contribue aussi à déstructurer les équipes de chasse qui tombent en dessous du nombre critique nécessaire pour réguler efficacement les sangliers sur leur territoire.

Face à cette menace, le remplacement du chasseur humain par le loup constitue-t-il une solution palliative ? La moindre vulnérabilité du sanglier par rapport aux autres ongulés sauvages, l'incidence du loup sur les indemnités d'animaux domestiques rendent peu crédible l'efficacité d'un tel concept.

Le chasseur d'aujourd'hui dispose d'une quote-part d'espace chassable et de sangliers supérieure à hier. Les méthodes de chasse doivent évoluer en conséquence : plus grande mobilité d'un territoire à un autre, adaptation des pratiques pour contrôler des densités d'animaux plus importantes.

Compte tenu du vieillissement et de la diminution des chasseurs en zone rurale, l'accueil des chasseurs urbains constitue une réponse positive. Toutefois, le « tourisme cynégétique » destiné à faire découvrir les opportunités sous forme d'accueil à la journée ne constitue qu'un premier pas. Il doit être complété par l'intégration des chasseurs qui auront su développer les meilleures affinités avec les sociétés de chasse locale afin d'en assurer la continuité durable.

Alain FRANCOIS – Président de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier

Gérard BEDARIDA - Secrétaire général de l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier -
Président de l'Association des Chasseurs de Grand Gibier des Yvelines



Le sanglier ami ou ennemi de la chasse ?

L'explosion des populations de sangliers est un phénomène récent dont les chasseurs portent l'entière responsabilité. Dans beaucoup de sociétés, le tableau d'une journée de battue correspond à celui de toute une saison de chasse il y a une trentaine d'années. On note une forte hétérogénéité géographique.

Trois interrogations pour les chasseurs :

- pourquoi cette explosion ?
- quelles conséquences pour la chasse ?
- quelles solutions ?

La gestion conservatrice pratiquée (protection des laies adultes, agrainage excessif, mise en réserve des zones de bauges, etc...) est à l'origine des sureffectifs et de toutes nos difficultés. La survie des marcassins est plus importante, les jeunes laies se reproduisent plus tôt, les laies adultes vieillissent mieux ; tout concourt à la surabondance.

Les conséquences de cette explosion des populations de sangliers sont importantes pour l'avenir de la chasse. Les problèmes se posent :

- au niveau du sanglier, le symbole de l'animal sauvage que l'on a inféodé à l'homme en lui apportant une grande part de son alimentation.
- au niveau de l'environnement, une trop grande concentration de sangliers se traduit par une réduction de la bio-diversité (disparition des escargots, des plantes à bulbes, des lapereaux,...)
- au niveau des agriculteurs, l'expansion du sanglier est une source de querelles.
- au niveau du chasseur, on voit se développer la course au tableau, le rachat de journées dans les chasses où l'on cartonne. Nous devenons des viandards.
- au niveau de la chasse en général, l'explosion du sanglier a induit une augmentation du prix des locations, les domaniales entraînant les territoires privés dans une course à l'argent qui élimine les jeunes chasseurs.

Pour diminuer les populations de sangliers, il faut en priorité augmenter les prélèvements en libérant le tir dans toutes les classes d'âge et de sexe. Il faut également réduire l'agraillage qui à terme ne devrait être permis que pour protéger les cultures pendant les périodes sensibles (semis, blés en lait, ...).

Nous connaissons les solutions mais aurons-nous le courage de les appliquer pour que le sanglier redevienne l'ami de la chasse qu'il était il y a une trentaine d'années ?

André THERET - retraité - chasseur ardennais